

**MAIRIE D'AUTECHAUX-ROIDE**  
**COMPTE RENDU RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2019**

**L'an deux mille dix-neuf, le vendredi 29 mars 2019 à 20 heures**

Le Conseil Municipal de cette commune, élu lors des dernières élections qui se sont déroulées le dimanche 23 mars 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Pascal TOURNOUX, Maire.

**Présents :** TOURNOUX Pascal – MIGOT Yves - FAHY Maurice - DEVILLAIRS Christian-  
BARTHOULOT Luc - BIDEAUX Rachel - COURVOISIER Uny - DEMIERRE Lionel - FRIOT Jean-Claude  
- GRAIZELY Liliane - LEBLANC Christine - LOPEZ Rafaël - MILLARDET Christian.

**Excusés :** BOICHÉ Bénédicte.

-----

Madame Christine LEBLANC a été nommée secrétaire.

**Convocation :** le 15/03/2019

**Ordre du Jour :**

- 1 – Délibération : Convention Veolia – Visite annuelle des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable**
- 2 – Délibération : Taux applicables aux bases d'imposition, année 2019**
- 3 – Délibération : Approbation des comptes de gestion de la Trésorerie**
- 4 – Délibération : Vote du compte administratif de l'année 2018 - Commune**
- 5 – Délibération : Vote du compte administratif de l'année 2018 - Eau**
- 6 – Délibération : Vote du compte administratif de l'année 2018 - Assainissement**
- 7 – Délibération : Vote du budget primitif de l'année 2019 - Commune**
- 8 – Délibération : Vote du budget primitif de l'année 2019 – Eau**
- 9 – Délibération : Vote du budget primitif de l'année 2019 - Assainissement**
- 10 - Questions diverses**

-----

Approbation du compte-rendu de séance du 22 février 2019 à l'unanimité (13 voix pour).

-----

**OBJET : CONVENTION VEOLIA - VISITE ANNUELLE DES PRISES D'INCENDIE SITUÉES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE**

***Délibération n°1***

Monsieur le Maire fait part aux Membres du conseil municipal de la demande de la société Véolia concernant le renouvellement d'une convention (durée 6 ans) relative à une visite annuelle des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable de la commune d'Autechaux-Roide.

Monsieur le Maire précise que la commune est équipée de 17 prises et que le montant de la révision s'élève à 39 euros HT par prise pour l'année 2019.

L'exposé du Maire entendu et après lecture de la convention, à l'unanimité, le conseil municipal :

- Donne un avis favorable à la demande déposée par la société Véolia

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention ci-jointe pour les 6 années à venir
- A régler la facture correspondante.

**OBJET : TAUX APPLICABLES AUX BASES D'IMPOSITION, ANNÉE 2019**

*Délibération n°2*

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Dans le cadre du vote du budget, il incombe au Conseil Municipal de se prononcer en premier lieu sur le vote des taux.

**Le Maire propose au Conseil Municipal** de ne pas augmenter les taux applicables aux bases d'imposition.

Taxes	Taux 2018	Taux 2019
Taxe d'habitation	3.80	3.80
Taxe foncière (bâti)	5.05	5.05
Taxe foncière (non bâti)	9.48	9.48

**L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal,**

**Accepte** les taux comme précités.

- Nombre de voix « pour » : 13
- Nombre de voix « contre » : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**OBJET : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION DE LA TRÉSORERIE**

*Délibération n°3*

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Vu les dispositions prévues par les lois du 2 mars 1982 et 6 février 1992, le Conseil Municipal est appelé à délibérer sur les compte de gestion du trésorier de la Commune pour l'exercice 2018, pour les budgets suivants:

Commune, Eau, Assainissement

Après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2018, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Il est demandé aux membres du Conseil :

*D'approuver les comptes de gestion 2018 de la trésorerie.*

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**APPROUVE** les comptes de gestion 2018 de la trésorerie, des budgets :

**Commune, Eau, Assainissement**

- Nombre de voix « pour » : 13
- Nombre de voix « contre » : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2018**

**330 : COMMUNE M14**

*Délibération n°4*

Le Conseil Municipal réuni, délibérant sur le compte administratif de l'année 2018, dressé par Pascal TOURNOUX, Maire.

Après s'être fait présenter par le 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, le Maire après avoir quitté la salle, le conseil décide de :

1 - **Lui donner** acte de la présentation du compte administratif,

2 - **Constate** aussi bien que la comptabilité principale, que chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 - **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

4 - **Vote et arrête** les résultats définitifs.

- Nombre de voix « pour » : 12
- Nombre de voix « contre » : 0
- Nombre d'abstentions : 0

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2018**

**331 : EAU M49**

*Délibération n°5*

Le Conseil Municipal réuni, délibérant sur le compte administratif de l'année 2018, dressé par Pascal TOURNOUX, Maire.

Après s'être fait présenter par le 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1 - **Lui donne** acte de la présentation du compte administratif,
- 2 - **Constate** aussi bien que la comptabilité principale, que chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 - **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

4 - **Vote et arrête** les résultats définitifs. (*Voir affectation du résultat page suivante*)

- **Nombre de voix « pour » : 12**

- **Nombre de voix « contre » : 0**

- **Nombre d'abstentions : 0**

**OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ANNÉE 2018**

**332 : ASSAINISSEMENT M49**

*Délibération n°6*

Le Conseil Municipal réuni, délibérant sur le compte administratif de l'année 2018, dressé par Pascal TOURNOUX, Maire.

Après s'être fait présenter par le 1<sup>er</sup> adjoint, le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

- 1 - **Lui donne** acte de la présentation du compte administratif,
- 2 - **Constate** aussi bien que la comptabilité principale, que chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3 - **Reconnaît** la sincérité des restes à réaliser,

4 - **Vote et arrête** les résultats définitifs. (*Voir affectation du résultat page suivante*)

- **Nombre de voix « pour » : 12**

- **Nombre de voix « contre » : 0**

- **Nombre d'abstentions : 0**

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2019**

**330 : COMMUNE**

*Délibération n°7*

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Le vote du budget primitif de La commune s'établit comme suit :

⇒ **Section de fonctionnement :**

- Dépenses.....: 924 658,85 €

- Recettes.....: 1 361 294,25 €

⇒ **Section d'investissement :**

- Dépenses.....: 462 744,77 €

- Recettes.....: 462 744,77 €

**L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Accepte** le budget de la commune comme précité.

- **Nombre de voix « pour » : 13**

- **Nombre de voix « contre » : 0**

- **Nombre d'abstentions : 0**

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2019 :  
331 : EAU**

*Délibération n°8*

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Le vote du budget primitif de l'assainissement s'établit comme suit :

⇒ **Section de fonctionnement :**

- Dépenses.....	: 91 961,01 €
- Recettes.....	: 91 961,01 €

⇒ **Section d'investissement :**

- Dépenses.....	: 195 147,04 €
- Recettes.....	: 195 147,04 €

**L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Accepte** le budget de l'eau comme précité.

- **Nombre de voix « pour » : 13**
- **Nombre de voix « contre » : 0**
- **Nombre d'abstentions : 0**

**OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'ANNÉE 2019 :  
332 : ASSAINISSEMENT**

*Délibération n°9*

**Le Maire expose au Conseil Municipal :**

Le vote du budget primitif de l'assainissement s'établit comme suit :

⇒ **Section de fonctionnement :**

- Dépenses.....	: 310 106,14 €
- Recettes.....	: 310 106,14 €

⇒ **Section d'investissement :**

- Dépenses.....	: 460 306,58 €
- Recettes.....	: 460 306,58 €

**L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Accepte** le budget de l'assainissement comme précité.

- **Nombre de voix « pour » : 13**
- **Nombre de voix « contre » : 0**
- **Nombre d'abstentions : 0**

**Questions diverses**

- Plusieurs conseillers font remarquer que la circulation dans la côte d'Autechaux-Roide devient de plus en plus dangereuse. L'information sera remontée aux services du Département.
- Mise en peinture des limites parcellaires de bois le 27 avril à 8h.
- Les barrières ont été installées rue de Roide.
- L'estrade de la salle la Crochère est opérationnelle pour recevoir des spectacles.
- Avancée des travaux d'assainissement : 1<sup>ère</sup> phase - rue des Vignes en cours.

La séance est levée à 22h35.

La secrétaire de séance,

